



**HAL**  
open science

# Fouilles archéologiques à Genainville (2019-2020). Quand des moutons redessinent l'histoire du site gallo-romain

Vivien Barrière

► **To cite this version:**

Vivien Barrière. Fouilles archéologiques à Genainville (2019-2020). Quand des moutons redessinent l'histoire du site gallo-romain. *Amis du Vexin français*, 2021, 76. hal-03218555

**HAL Id: hal-03218555**

**<https://hal.science/hal-03218555v1>**

Submitted on 5 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

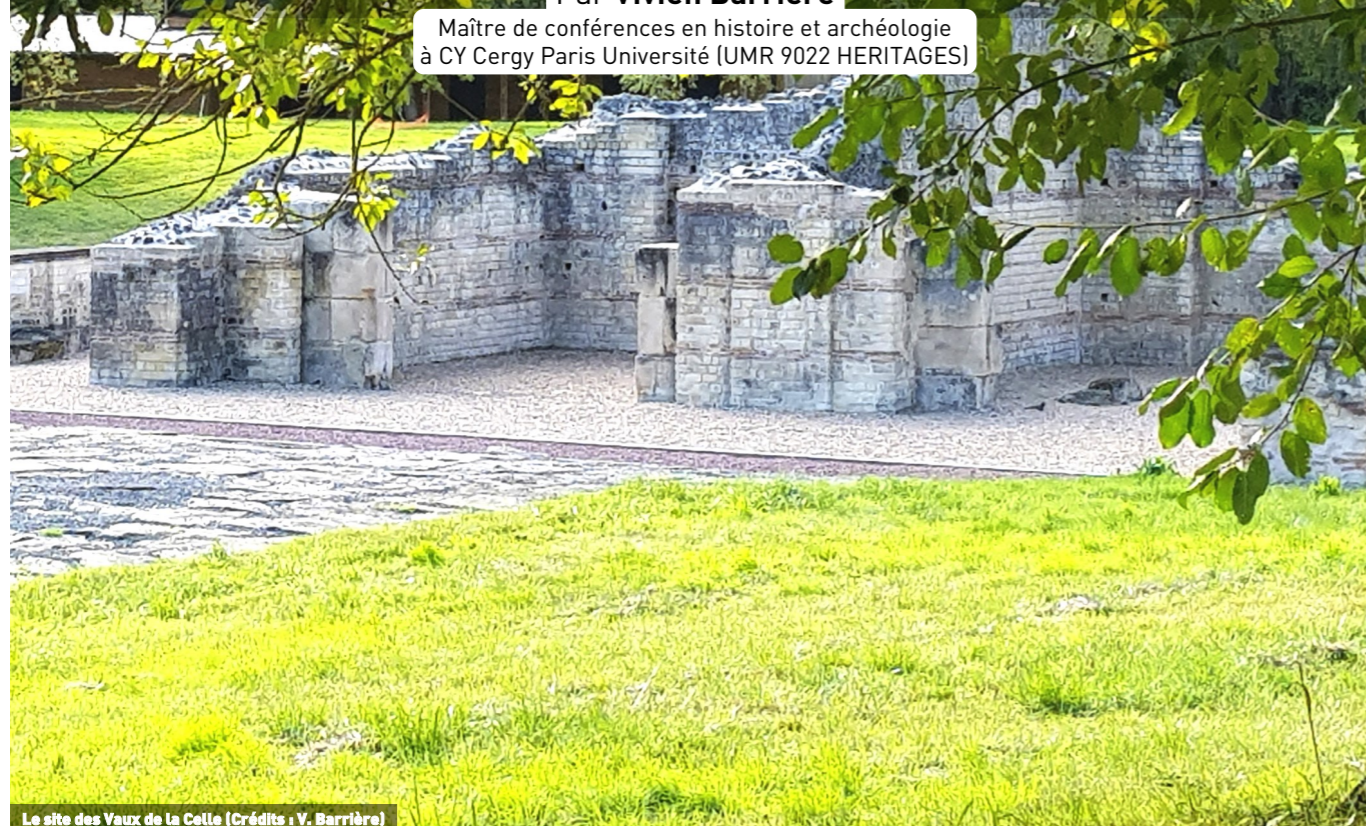
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À GENAINVILLE (2019-2020)

QUAND DES MOUTONS REDESSINENT  
L'HISTOIRE DU SITE GALLO-ROMAIN

Par **Vivien Barrière**

Maître de conférences en histoire et archéologie  
à CY Cergy Paris Université (UMR 9022 HERITAGES)



Le site des Vaux de la Celle [Crédits : V. Barrière]

Pour écrire l'histoire des sociétés du passé, il serait tentant de préférer les vestiges archéologiques (puisque leur existence matérielle constitue un fait incontestable) aux sources textuelles, marquées par la subjectivité de leur auteur et porteuses d'un point de vue inévitablement partiel. Pour autant, si les vestiges matériels ne mentent pas, ceux qui les interprètent, eux, peuvent se tromper. En effet, quand il faut identifier les vestiges archéologiques, les dater ou leur attribuer une fonction, le point de

vue des savants est largement conditionné par l'état des connaissances, des techniques et des méthodes du moment. Si la science archéologique a progressé, c'est entre autres en éprouvant continuellement ses hypothèses interprétatives, en les confrontant aux données nouvelles et en réexaminant à intervalles réguliers ce que l'on estimait acquis. C'est d'ailleurs parce qu'il est possible de réfuter ses théories et de mettre à l'épreuve leur validité que l'archéologie se range au nombre des sciences.

Le site de Genainville ne fait pas exception : *chaque nouvelle campagne de fouille met à l'épreuve les hypothèses de travail fondées sur la collecte et l'analyse de l'ensemble des données antérieures*. Qu'en est-il des squelettes de moutons mis au jour dans le vallon des Vaux-de-la-Celle en 2019 et 2020 ? Dans quelle mesure cette découverte pourrait-elle redessiner une partie de notre vision du site ?

## De quoi les vestiges de Genainville sont-ils les ruines ?

Au début du XXe siècle, Victor Le Ronne, un érudit local, instituteur à Magny-en-Vexin, fit l'hypothèse que le vallon des Vaux-de-la-Celle à Genainville avait jadis abrité sur son flanc sud un imposant édifice gallo-romain de plan semi-circulaire : il pouvait s'agir d'après lui d'une résidence luxueuse, d'un amphithéâtre destiné aux combats ou d'un cirque dédié aux courses de chars.

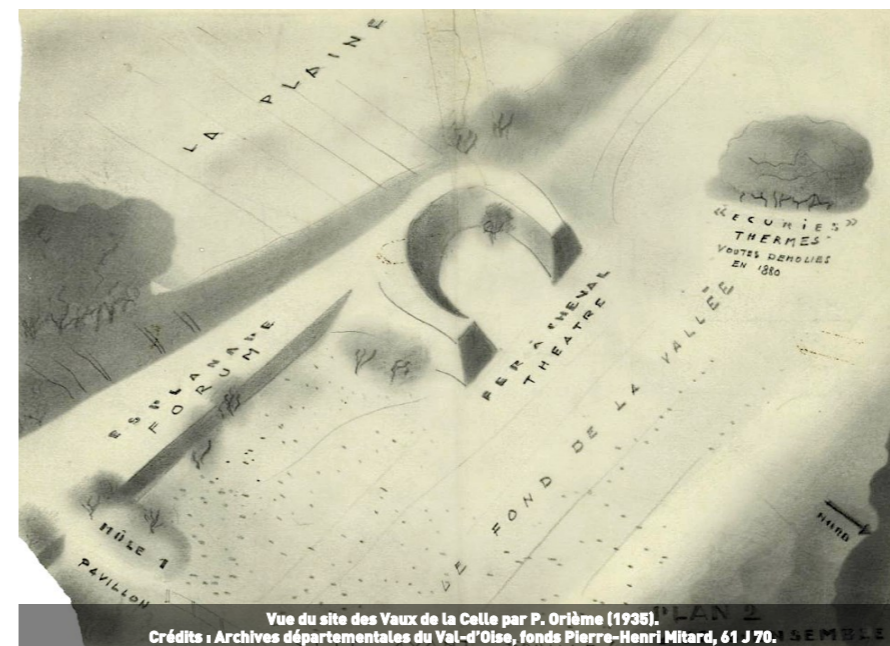
À compter de 1935, les premières fouilles archéologiques permirent d'identifier l'énigmatique structure comme un *théâtre*. Les explorations menées par l'architecte Pierre Orième portèrent également sur les murs d'un édifice ruiné dont le sommet émergeait au centre du vallon et que Victor Le Ronne estimait pouvoir remonter au début de la période médiévale : le dégagement sommaire de ces vestiges incita P. Orième à les interpréter comme des thermes. À quelques centaines

de mètres plus à l'est de là, un édifice d'habitat composé de plusieurs pièces fut partiellement mis au jour et qualifié de « *pavillon* ».

Les fouilles conduites par P.-H. Mitard permirent très rapidement d'identifier le bâtiment occupant le centre du vallon comme un *temple*, et non comme des thermes. Au fil des campagnes, se dessina progressivement le paysage d'un *sanctuaire avec son mur de clôture* (le péribole), un *portique* soulignant l'accès à l'aire sacrée, *quatre bassins* disposés autour du temple principal et *plusieurs édifices annexes* reliés par des voies de circulation. Les archéologues amateurs du Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) découvrirent également, dans le vallon et dans ses environs immédiats, un petit nombre de nouvelles structures bâties sans pouvoir les identifier, ni établir de liens avec les structures déjà connues. Le site

de Genainville présentait donc un lieu de culte et un *théâtre*, s'articulant autour d'une place rectangulaire que P.-H. Mitard se risqua, avec hésitation, à qualifier de forum. Difficile en effet de parler d'un centre urbain en l'absence de toute information sur le statut juridique du lieu mais surtout de structures d'habitat en rapport avec la monumentalité du sanctuaire et de l'édifice de spectacle accolé. On estima alors que ce site appartenait à la même catégorie que plusieurs autres sites de l'ouest et du centre de la France qui étaient dotés d'édifices monumentaux en contexte rural. Albert Grenier (1878-1961) les interprétait comme des sanctuaires de pèlerinage : de vastes structures destinées à l'accueil ponctuel de grandes foules et désertées le reste du temps. Georges Matherat (1890-1973), directeur de la circonscription archéologique, puis Charles Picard (1883-1965) considérèrent que le site valdoisien relevait de ce que les Anciens appelaient un *conciabulum* dans le contexte de l'Italie républicaine, des centres urbains dépourvus d'habitats et servant de lieu de réunion pour les habitants des tribus rurales.

Cette interprétation n'a pas survécu à la découverte de *quartiers résidentiels organisés* au sein d'un *réseau viaire*, immédiatement à l'ouest du lieu de culte, dans les années 1990. Les travaux de l'équipe d'archéologues professionnels de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), sous la conduite de Laurent Cholet, promurent donc le site de Genainville de simple sanctuaire rural isolé au statut d'*agglomération secondaire*. Une nouvelle qualification qui fut le terreau des recherches menées à partir des années 2000 par l'université de Cergy-Pontoise, désormais CY Cergy Paris Université.



Vue du site des Vaux de la Celle par P. Orième (1935).  
Crédits : Archives départementales du Val-d'Oise, fonds Pierre-Henri Mitard, 61 J 70.

## Venons-en à nos moutons...

En 2015, le projet pluriannuel de recherche soumis aux autorités archéologiques pour le site de Genainville proposait de fouiller un espace du vallon qui n'avait que sporadiquement suscité l'intérêt de nos prédécesseurs : l'espace situé à la charnière entre la façade du monument de spectacle et le portique marquant l'accès du sanctuaire. Il s'agit en effet d'un *espace central et commun* permettant de desservir les deux principaux ensembles conservés. Dès 2016, l'équipe de fouilles mit au jour un mur inédit dont on découvrit ensuite qu'il se prolongeait perpendiculairement sur plusieurs mètres. Cet angle de mur, constitué d'une assise de blocs de grand appareil reposant sur une petite fondation continue de cailloux et de moellons calcaires, ne s'inscrivait pas dans le système orthogonal que le monument de spectacle partage strictement avec l'ensemble des composantes architecturales du lieu de culte (son mur d'enceinte, son portique, ses voies de circulation, ses trois temples et ses quatre bassins). Il est encore difficile de qualifier ce mur de grand appareil à l'orientation originale mais on envisage sérieusement qu'il ne fasse qu'un avec un tronçon ponctuellement aperçu dans une tranchée de fouille réalisée par Didier Vermeersch (université de Cergy-Pontoise / AEVA) en 2010.

Pourquoi cette hypothèse nous paraît-elle sérieuse ? Parce que le tronçon de mur découvert en 2010 est parallèle à celui mis au jour en 2016, parce que la technique de fondation est identique, de même que l'épaisseur des murs, leurs matériaux de construction et leur altitude.

Et si l'on possède trois tronçons perpendiculaires, l'hypothèse de l'existence d'un quatrième s'impose. Les dimensions minimales que l'on peut attribuer à cette hypothétique structure quadrangulaire (dont on ne connaît archéologiquement à ce jour que deux tronçons) sont trop importantes pour restituer un bâtiment couvert. C'est pourquoi on imagine plutôt un *enclos quadrangulaire délimité par un mur de clôture ou une plateforme*. L'emprise de cette nouvelle structure serait au minimum de 150 m<sup>2</sup>, voire de 300 m<sup>2</sup> si on imagine un plan carré.

C'est au nord des deux tronçons de murs et par conséquent à l'intérieur de l'hypothétique enclos quadrangulaire que plusieurs *squelettes de moutons* furent découverts en 2019 et en 2020. La publication scientifique de cette découverte hors du commun se fera dans un autre cadre mais je voudrais ici présenter les questionnements que cette découverte a soulevés.

Des datations par radiocarbone effectuées sur les os de deux moutons ont permis de s'assurer que ces moutons appartenaient bien à la *période gallo-romaine* de l'occupation du vallon. A première vue, il n'y a rien de surprenant à trouver des ossements animaux en contexte de sanctuaire : de nombreux exemples témoignent de la pratique de consommation bouchère aux portes des lieux de culte d'époque gallo-romaine. Il n'est pas rare de trouver des épandages d'os dans des dépotoirs, des fosses ou des fossés : on observe alors sur certains de ces os les traces linéaires occasionnées lors du processus de découpe des différentes

pièces de viande. Or, les squelettes que nous avons découverts à Genainville ne relèvent clairement pas de cette catégorie. Ce qui est exceptionnel, ou du moins très rare, c'est le fait que *six squelettes* aient été trouvés *en connexion anatomique* : cela signifie que les animaux ont été déposés avec leur chair, sans être ni débités, ni consommés. Comment expliquer ce geste ?

Longtemps, les archéologues ont été tentés de considérer les traces matérielles qu'ils ne comprenaient pas comme les témoins de pratiques rituelles. Ce temps est révolu. La rigueur scientifique impose à l'inverse de considérer en premier lieu les hypothèses les plus probables, c'est-à-dire les plus banales. L'enfouissement simultané de plusieurs ovins implique qu'ils soient morts au même moment. On sait par ailleurs qu'ils n'ont pas été tués à des fins de consommation bouchère. Quelles hypothèses reste-t-il pour expliquer la mort simultanée de plusieurs moutons ? De deux choses l'une, soit ils ont été tués par un prédateur (on peut aisément imaginer un troupeau attaqué par des chiens ou des loups), soit ils ont succombé à une maladie (on parle dans ce cas d'épizootie). L'analyse ostéologique réalisée par Sébastien Lepetz, archéozoologue au Muséum national d'histoire naturelle, a permis d'écarter ces hypothèses et a mis en lumière plusieurs éléments accréditant l'idée d'une sélection d'animaux aux caractéristiques communes suivie de leur *sacrifice*. L'unique trace de découpe observable sur ces moutons dont la chair n'avait pas été débitée se situe au niveau de leur cou. Ajoutons à cela que l'on a découvert à quelques mètres de là deux autres squelettes complets : d'une part, en 2020, un autre mouton déposé dans une fosse après avoir été égorgé mais sans avoir été mangé, d'autre part, en 2016, une poule dont les os ont été retrouvés à l'intérieur d'un vase entier, enfoui lui aussi au sein de l'hypothétique enclos quadrangulaire. La découverte en 2020 d'un nouveau dépôt avec un squelette de mouton empêche de traiter la fosse mise au jour en 2019 comme un cas isolé. Ces données récentes nous invitent également à réexaminer la poule découverte en 2016 à l'intérieur d'une cruche, lors de notre première campagne dans ce secteur, alors que nous ignorions encore l'existence du mur perpendiculaire aux blocs de grand appareil. Comme évoqué supra, au fur et à mesure des progrès de nos connaissances, nous sommes amenés à *réévaluer les hypothèses interprétatives élaborées* lorsque notre vision était plus partielle.

Se pose désormais une nouvelle question : pourquoi avoir déposé ici les dépouilles d'animaux sacrifiés ? Habituellement, les sacrifices sont pratiqués sur un autel ou a minima au sein de l'aire sacrée d'un lieu de culte. Or, le lieu de découverte des trois dépôts osseux concernés se situe nettement *en dehors de l'aire sacrée* que nous connaissons, en dehors du lieu de culte qui s'organise autour du temple à double *cella* et de ses bassins accolés, en dehors du sanctuaire fouillé et publié par P.-H. Mitard. N'est-il pas étrange d'envisager que ces animaux aient été sacrifiés à l'intérieur de l'aire sacrée pour être déposés, sans attendre, à l'extérieur de celle-ci ?

Les datations radiocarbone d'ossements issus de ces trois dépôts ne s'opposent pas à une datation dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, c'est-à-dire *un demi-siècle plus tôt que la construction du temple* à double *cella* dont les vestiges dominent le fond du vallon... S'agit-il d'une nouvelle phase chronologique du sanctuaire identifié par P.-H. Mitard ou alors d'un enclos sacré distinct du sanctuaire connu ? S'agit-il, tout comme l'édifice de spectacle, d'une structure extérieure au sanctuaire mais fonctionnant néanmoins avec celui-ci ? Voilà en tout cas de quoi *repenser la manière dont le vallon fut occupé à l'époque gallo-romaine* en attendant que les campagnes à venir fassent le tri dans ces nouvelles hypothèses de travail. Il nous faudra également expliquer la présence, dans une si petite zone, de trois sacrifices sans consommation de viande alors que cette pratique se distingue par son caractère extraordinaire dans les lieux de culte de Gaule romaine.

.....

### Remerciements

Les données présentées ici sont le fruit d'un travail collectif. Merci à Mathieu Brisson, Jules Buffet, Hervé Colin, Alexandre Gouverneur, Thomas Goyard, Sébastien Lepetz, Angélique Montes, Philippe Pauthier, Didier Vermeersch, Thomas Terrasse, Laura Waldvogel et à l'ensemble de l'équipe de fouilles de l'Association étudiante valdoisienne d'archéologie (AEVA).

### En savoir plus

- Vivien Barrière, Le site antique des Vaux-de-la-Celle à Genainville, Revue 75 des Amis du Vexin Français, 75, 2020, p. 22-33.
- Vivien Barrière, Céline Blondeau, François Collinot, Les Vaux-de-la-Celle. Une aventure archéologique, Privat, Toulouse, 2019.
- Suivre l'actualité des recherches : <https://assoaeva.hypotheses.org>



À l'intérieur de l'angle délimité par le mur découvert en 2016, un nouveau squelette de mouton est en train d'être mis au jour (août 2020). Crédits : CYU / AEVA.



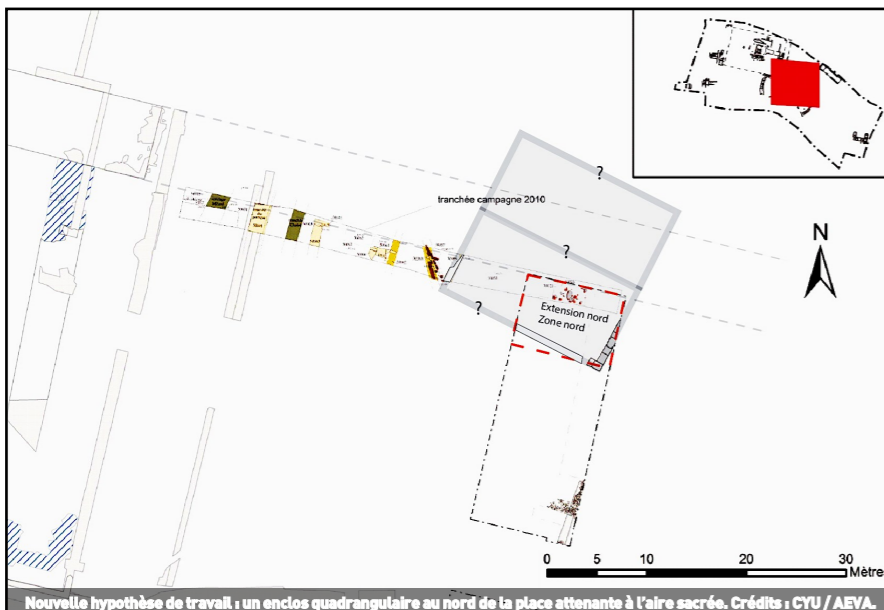
Contre le mur de grand appareil, un archéozoologue guide la fouille d'une fosse contenant 5 squelettes de moutons complets (septembre 2019). Crédits : CYU / AEVA.



Fouille en 2019 d'une fosse contenant le squelette complet d'un mouton égorgé. Crédits : CYU / AEVA.



Trois dépôts contenant des squelettes entiers à l'intérieur d'un même enclos ? Crédits : CYU / AEVA.



Nouvelle hypothèse de travail : un enclos quadrangulaire au nord de la place attenante à l'aire sacrée. Crédits : CYU / AEVA.